



Cercle de la Voile de Paris
1858

Trophée Voile radio commandée Classe 10R du CVParis

Les 5 et 6 septembre 2020

*Sur la Seine, bassin olympique Meulan-Les Mureaux
1er Départ : samedi 5 septembre à 13H30*

Un peu d'histoire :

Le Classe 10R ou Ten Rater est né en 1893. Il s'agit d'une classe à restriction dont la formule de jauge est très simple puisque le produit de la longueur à la flottaison exprimée en mètre et de la surface de la voilure multiplié par 8, doit être égal à 10 (ou moins).

Par suite, on peut avoir de très longs bateaux, peu toilés, qui concourent avec des petits bateaux très toilés. Du fait de la jauge, les bateaux ont des élancements très marqués pour allonger la flottaison dès que le bateau gite.



Classe 10R à la fin du XIXème.

Au fil des ans et des progrès techniques, les bateaux et les gréements ont beaucoup évolué et évoluent encore. Des régates ont bien vite été organisées et la classe s'est développée de sorte que dans 22 pays se pratique le Classe 10R

Cette classe est l'une des classes les plus appréciées car les bateaux sont très vivants et les sensations du skipper sont proches de celles ressenties au cours d'une régates en vraie grandeur.



Régate de classe 10R dans les années 30.

Encore aujourd'hui, le style des bateaux qui concourent entre eux sont très différents. Entre les bateaux polyvalents ou ceux typés petit temps ou encore typés brise, c'est la variété qui prédomine.

Un classe 10 moderne pèse de 4 à 6 kg dont l'essentiel est dans le lest en plomb. La dérive en carbone est extrêmement rigide, tout comme le safran et la plupart des coques. Le mât très rigide est en carbone unidirectionnel.

En France, un circuit de régates est organisé chaque année avec trois belles épreuves qui attirent les meilleurs compétiteurs français et étrangers.

En mars, un rassemblement à Marseille dans le port, en juin un rendez-vous à Bordeaux sur le lac et en novembre un dernier rendez-vous à Pierrelatte.



TenRater moderne.

Il manquait une épreuve dans le nord de la France et c'est la raison pour laquelle le Cercle de la Voile de Paris, dont Gustave Caillebotte a été Vice-président, a proposé aux régatiers français de venir disputer une épreuve supplémentaire pour étoffer le circuit qui regroupe déjà les meilleurs skippeurs français.



Cette épreuve aura lieu les 5 et 6 septembre 2020 sur le plan d'eau qui a organisé les jeux olympiques en 1924, devant les installations nautiques du CVP,
30, rue Albert Glandaz 78130 - Les Mureaux
Contact : Jean - Baptiste DUPONT, Capitaine de Flotte
jbdupont@gmail.com,

Formulaire de préinscription ci-joint à renvoyer par mail à Marie JOURDAS, Vice - présidente des courses marie.jourdass@free.fr